

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 25 juin 2018 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 30 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 19 juin 2018 s'est réuni le lundi 25 juin 2018 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, CARBONNET Serge, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie JACQUET Josette, CARRERE-GALDIN Nicole, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, MARCHAND Jean-Pierre, CAMPS Brigitte, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, SPECOGNA Marilyn, BROUILLON Hervé, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, CILLIERES Charles, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, MAURIN Patrick, MANIER Bernard, BRETAGNE Karine Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, VALAY Laurence, ANGELY Lydie,

Pouvoirs : de VALAY Laurence à Daniel BENQUET, de Lydie ANGELY à Sylvie DE LAMARLIERE

E.25

**Subventions exceptionnelles à l'A.S. du Collège Jean Moulin,
et à Marmande Kayak Nature**

La Commission Sport a émis un avis favorable pour l'attribution de subventions aux associations sportives suivantes :

- A. S du Collège Jean Moulin demande une subvention exceptionnelle afin de couvrir les frais engendrés par le déplacement de l'équipe Minimes Filles de la section sportive pour leur qualification au Championnat de France UNSS Excellence à Bourges.
La Commission Sport émet un avis favorable pour le montant d'une subvention exceptionnelle de 200.00 €
- Marmande kayak Nature demande une subvention exceptionnelle pour l'achat de 2 kayaks spécifiquement adaptés au poids et à la taille des enfants.
Ce matériel servira notamment pour les activités du Ticket Loisirs.
La Commission Sport émet un avis favorable pour le montant d'une subvention exceptionnelle de 830.00€

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

Décide d'attribuer les subventions aux associations sportives suivantes :

- | | |
|------------------------------|----------|
| - A.S du Collège Jean Moulin | 200.00 € |
| - Marmande kayak Nature | 830.00 € |

Précise que le montant de ces subventions sera prélevé sur les enveloppes prévues au budget 2018

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 26 juin 2018

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Daniel Benquet', written over a circular official stamp of the Mayor of Marmande. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MARMANDE' and '147 Lot-et-Garonne'.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 28.06.2018
et de sa transmission au contrôle de légalité le 28.06.2018.

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Daniel Benquet', written over a circular official stamp of the Mayor of Marmande. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MARMANDE' and '147 Lot-et-Garonne'.